

Quelques dates à retenir pour les semaines à venir

— Annonces

Mercredi 9 septembre :

- à 12h15, dans l'église Saint Joseph des Carmes, messe en mémoire du Bienheureux Frédéric Ozanam, présidée par Monseigneur Denis Jachiet dont c'est l'anniversaire de l'ordination épiscopale ;
- à 19h15, dans l'église Saint Joseph des Carmes, messe en mémoire du Bienheureux Frédéric Ozanam animée par les conférences Saint Vincent de Paul.

Exceptionnellement, samedi 26 septembre, il n'y aura pas de visite à 15h.

— Annonces diocésaines

Depuis le 1^{er} septembre et jusqu'au 4 octobre, fête de Saint François d'Assise, se déroule le mois de prière pour la Création. Ce mois s'inscrit dans le cadre plus large de l'Année *Laudato Si* ouverte par le Pape François le 24 mai 2020.

Dimanche 13 septembre : quête pour les lieux saints.

Cette année, en l'absence de célébrations publiques, la quête n'a pas pu se dérouler le vendredi saint. Fr. Roger Marchal, ofm, Commissaire de Terre Sainte pour la France, la Belgique et le Luxembourg, a annoncé le report de la Quête impérée du Vendredi saint au dimanche 13 septembre 2020 :

« En l'absence d'offices paroissiaux lors du Vendredi saint, la quête impérée pour la Terre Sainte n'a pu se dérouler. Elle est pourtant d'une importance capitale pour le maintien et le développement de la présence chrétienne en Terre Sainte.

C'est pourquoi le Saint-Père en concertation avec le cardinal Leonardo Sandri, Préfet de la Congrégation pour les Église orientales, a exceptionnellement décidé de son report au dimanche 13 septembre 2020, veille de la fête de la Croix Glorieuse. »

« DENIER de l'ÉGLISE » 2020

L'Église ne reçoit aucune aide de l'État pour ses dépenses de fonctionnement et pour l'exercice de sa mission d'évangélisation. Votre participation est un signe de soutien et d'encouragement.

Si vous ne l'avez pas reçue, merci de prendre l'enveloppe qui se trouve dans les présentoirs sur les tables au fond de l'église.

Vous pouvez aussi effectuer votre don sur le site de l'Église Saint Joseph des Carmes www.sjdc.fr (66% de votre contribution est déductible de l'impôt sur le revenu)

Eglise Saint Joseph des Carmes

23^{ème} dimanche du temps ordinaire, 6 septembre 2020

Ezékiel 33, 7-9

Psaume 94

Romains 13, 8-10

Saint Matthieu 18, 15-20



La correction fraternelle

« Dans la tentative de **réintégrer un frère qui s'égare**, il y a donc **un processus bien précis donné par Jésus**, et certainement très riche de sens ; **il ne serait pas inutile de pouvoir y réfléchir en communauté, en famille**. Pour ne prendre que cet exemple, il semble que nous ne prenons pas au sérieux la première étape, que nous ne pratiquons pas la correction fraternelle. Quand nous avons quelque chose à reprocher à un frère, nous préférons souvent dire du mal de lui, dans son dos ou le dénoncer à des supérieurs ou immédiatement se fâcher et rompre avec lui, autant d'attitudes qui ne sont pas celles demandées par Jésus. **Pourquoi nous croire dispensés de la règle écrite ici en premier, à savoir celle de parler seul à seul avec son frère pécheur ?** Nous n'en sommes pas dispensés. Certes, cela demande un juste discernement et un authentique amour fraternel. La suite du texte le montre, cela exige la grâce de Dieu. *« Reprends ton frère seul à seul. S'il t'écoute, tu auras gagné ton frère »*. Ton action sera alors signe du Royaume de Dieu. Si nous omettons cette première étape, alors le Royaume de Dieu ne vient pas ».

Père Frédéric Louzeau,

Et moi, je vous dis..., Parole et Silence, 2003, pp.156-157.

Chants

Entrée :

**Nous sommes le corps du Christ,
Chacun de nous est un membre de ce corps.
Chacun reçoit la grâce de l'Esprit, pour le bien du corps entier. (bis)**

Dieu nous a tous appelés à tenir la même espérance,
Pour former un seul corps baptisé dans l'Esprit.
Dieu nous a tous appelés à la même sainteté,
Pour former un seul corps baptisé dans l'Esprit.

Dieu nous a tous appelés à chanter sa libre louange,
Pour former un seul corps baptisé dans l'Esprit.
Dieu nous a tous appelés à l'union avec son Fils,
Pour former un seul corps baptisé dans l'Esprit.

Psaume 94 :



AU - JOUR-D'HUI, NE FER - MONS PAS NO - TRE COEUR, MAIS
E-COU-TONS LA VOIX DU SEIG-NEUR!

Venez, crions de joie pour le Seigneur,
acclamons notre Rocher, notre salut !
*Allons jusqu'à lui en rendant grâce,
par nos hymnes de fête acclamons-le !*

Entrez, inclinez-vous, prosternez-vous,
adorons le Seigneur qui nous a faits.
*Oui, il est notre Dieu ;
nous sommes le peuple qu'il conduit.*

Aujourd'hui écouterez-vous sa parole ?
« Ne fermez pas votre cœur comme au désert,
où vos pères m'ont tenté et provoqué,
et pourtant ils avaient vu mon exploit. »

Prière universelle :

« O Seigneur, écoute-nous ! O Seigneur, exauce-nous ! »

Communion :

**Devenez ce que vous recevez,
devenez le Corps du Christ,
Devenez ce que vous recevez,
vous êtes le Corps du Christ.**

Baptisés en un seul Esprit, nous ne formons tous qu'un seul corps.
Abreuvés de l'unique Esprit, nous n'avons qu'un seul Dieu et Père.

Rassasiés par le Pain de Vie, nous n'avons qu'un cœur et qu'une âme.
Fortifiés par l'Amour du Christ, nous pouvons aimer comme il aime.

Envoi :

**Qu'exulte tout l'univers, que soit chantée en tous lieux
la puissance de Dieu.
Dans une même allégresse, terre et cieux dansent de joie,
chantent alléluia !**

Par amour des pécheurs la lumière est venue,
Elle a changé les cœurs de tous ceux qui l'ont reconnue.

Toi l'unique Seigneur, envoie l'Esprit d'amour.
Viens régner dans nos cœurs, nous voulons hâter ton retour.

Prière de l'Orgue : de l'oeuvre de Théodore Dubois (1837-1924) :

Méditation post-homélie : *Adagio pour une élévation, Dix Pièces pour Orgue (1887)*

Offertoire : *Cantilène religieuse, Sept Pièces pour Orgue (1898)*

Communion : *Prière, Sept Pièces pour Orgue*

Horaires

En semaine : L'église est ouverte de 10h à 13h, lundi, mardi, jeudi et vendredi. Entrée par le 70 rue de Vaugirard et par la grille de l'église.

Le samedi : l'église est ouverte de 10h à 12h et de 14h à 17h30. Entrée par le 70 rue de Vaugirard et par la grille de l'église.

Le dimanche : l'église est ouverte pour la messe de 11h.

**Les messes dominicales ont lieu samedi à 18h15 et dimanche à 11h.
Les messes en semaine ont lieu mardi, mercredi et jeudi à 12h15 et vendredi à 18h15.**